

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Formation INITIALE - P.S.E 1 2019/2020
- Formation INITIALE - P.S.E 2 2019/2020

Comment dois-je procéder pour remplir mon dossier ? Que se passe-t-il ensuite ?

- Je lis jusqu'au bout cette première page ;
- Je n'imprime pas cette page : 1 ;
- Je renseigne et complète le dossier « inscription » et ses annexes ;
- Je vérifie que j'ai bien coché toutes les cases de la « feuille d'inscription. (Page 2) ;
- J'envoie le dossier **Complet** et ses pièces jointes en courrier simple à l'adresse indiquée ci-dessous ;
- Je reçois un accusé réception de mon envoi ; (par mail ou SMS)
- Mon dossier est enregistré (*La session est fixée règlementairement à 6 participants par formateur et la validation des inscriptions s'effectue dans l'ordre d'arrivée des dossiers **complets***)
- Je reçois une convocation 1 semaine avant la session de formation ;
- Je participe à la formation et à l'évaluation ;
- Je procède à la récupération de mon attestation de participation à la formation et mon certificat.
- **Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier d'inscription**

- Une photo d'identité.
- Le chèque de règlement des frais pédagogiques ou de caution pour les dossiers « avec prise en charge financière.
- la fiche de prise en charge financière signée le cas échéant (à télécharger sur le site www.udps83.com rubrique planification-stages)
- la convention de formation professionnelle signée en 2 exemplaires le cas échéant

Règlement des frais pédagogiques

- Financement personnel: établir un chèque de 350€ à l'ordre de « **UDPS 83** ».
- si prise en charge par l'employeur : faire renseigner un bon de prise en charge financière par l'employeur et établir un chèque de caution de 440€ à l'ordre de « **UDPS 83** »
- si prise en charge par un financeur par subrogation : prendre contact avec le service formation UDPS83

Adresse et coordonnées de l'organisme de formation

UDPS 83 – 1221 route de Fabrégas – 17 lot Marius Arnaud – 83500 LA SEYNE SUR MER
formation@udps83.com Contacts : Jeff.BANDINI – 06.10.94.55.91

Pièces à présenter le 1er jour de la formation :

- une **pièce d'identité en cours de validité**
- Votre convocation



Contact : didier REYMONET / Jeff BANDINI
Tél : 06.64.90.07.82 / 06 10 94 55 91

Courriel : formation@udps83.com

Cadre réservé : Dossier déposé le

(Photo identité à agraffer)

DOSSIER D'INSCRIPTION

- FORMATION INITIALE PSE1
OU
- FORMATION INITIALE PSE2

Identification du candidat (rubrique à remplir en lettres capitales)

Nom d'usage Prénom :

Nom de naissance :

Date et lieu de naissance : le.....à : Nationalité :

Adresse :

CP : Ville :

☎ : [] [] [] [] [] Portable : [] [] [] [] []

E-mail :

Pièce(s) à joindre obligatoirement à ce dossier d'inscription

- 1 chèque pour les frais pédagogiques d'un montant de 350 € à l'ordre de « UDPS 83 »

Les frais sont à ma charge : le tarif est de 350 €	Effectuer le règlement
La formation est prise en charge par un organisme financeur: le tarif est de 440 €	Télécharger une fiche de prise en charge sur notre site : www.udps83.com

- 1 chèque **de caution** pour les frais pédagogiques d'un montant de 440 € à l'ordre de « UDPS 83 » accompagné de l'attestation de prise en charge par l'organisme financeur.

**Cocher la case correspondante

- Je souhaite suivre le stage de formation initiale PSE1 du (1) _____ au _____
OU
- Je souhaite suivre le stage de formation initiale PSE2 du (1) _____ au _____

(1) (indiquez la date choisie sur notre calendrier 2017/2018)

(Clôture une semaine avant début de session)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier

A..... Le :...../...../ 201__

Signature du candidat :